

Conseil Municipal du Mardi 10 septembre 2024 à 20h00

Délibération N° 2024/045

Date de la convocation : 03 septembre 2024

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 16

Représentés : 6

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Isabelle GUGUMUS, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Michel BOUTEILLER procuration à Marie-Pierre PADULAZZI, Brigitte MOREL procuration à Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES procuration à Eric MAUR, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL, Marie DOINEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Gwenaël MAGNANT

OBJET : DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2023 : aide à l'enseignement artistique – reversement à l'école de musique BBI

Considérant que la Métropole Rouen Normandie alloue à la commune d'Isneauville une Dotation de Solidarité Communautaire,

Considérant qu'une part spécifique est mise en place pour les communes finançant une structure d'enseignement artistique,

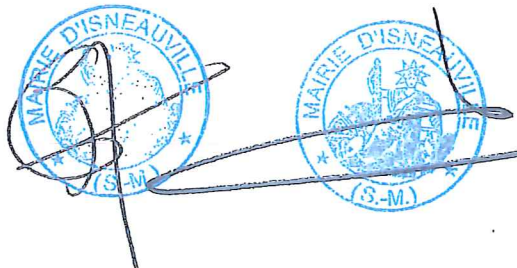
Considérant que la commune d'Isneauville subventionne annuellement l'association Ecole de Musique BOIS-GUILLAUME-BIHOREL-ISNEAUVILLE (BBI),

Considérant que le montant versé à la commune d'Isneauville pour l'aide à l'enseignement artistique s'élève à 2 179 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité (Laurent Marchesi, intéressé personnellement, n'a pas pris part au vote et au débat)

- de reverser la somme de 2 179 € au profit de l'association école de musique BOIS-GUILLAUME – BIHOREL - ISNEAUVILLE (BBI),
- de prélever la dépense sur le Budget Primitif 2024.

Le secrétaire de séance,
Conseiller municipal,
Gwenaël MAGNANT



Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

Transmis en Préfecture : 26 septembre 2024
Affichage : 26 septembre 2024